

ARTICLE VINGT-HUITIÈME.

L'inspecteur convoquera la première assemblée ou conférence de section au lieu qu'il considérera le plus propre à être le chef-lieu de la section; si son choix n'est pas confirmé par la majorité des membres présents à la première assemblée, il sera choisi un autre endroit pour chef-lieu; mais s'il n'y a pas une majorité d'au moins les deux tiers des membres présents en faveur d'aucun endroit, il en sera fait rapport au surintendant de l'instruction publique qui fixera le chef-lieu.

Sur la proposition de M. Grondin, secondé par M. Auger, il est ensuite unanimement résolu :

Que le projet de constitution de l'association des instituteurs en rapport avec l'école normale Jacques Cartier soit adopté tel que soumis par M. le Président.

M. le professeur Devisine prononça immédiatement après un discours sur la nécessité de la discipline dans les écoles.

Au nombre des mille et une qualités qui doivent caractériser le bon maître, le maître véritablement à la hauteur de sa mission, il en est une dont l'importance, je dirai la nécessité, se trouve universellement reconnue, et sur laquelle je ne permettrai d'appeler aujourd'hui votre attention. Je veux parler du maintien de la discipline dans nos écoles, tâche beaucoup plus difficile qu'on n'est généralement porté à le croire.

En effet, prenons l'instituteur dans les meilleures conditions possibles. Supposons-le éminemment doué, un double point de vue moral et intellectuel. Il pourra bien être pénétré des principes qui rendent l'enseignement efficace, posséder une connaissance parfaite des méthodes et des procédés les mieux adaptés aux jeunes intelligences, être lui-même complètement maître des diverses branches d'instruction qu'il est chargé de communiquer aux autres. Après avoir su opérer le classement judicieux des élèves de sa classe, chacun suivant sa force, et introduire ainsi une sage organisation dans son école, il pourra bien enfin se mettre à l'œuvre, plein d'ardeur, de confiance, et avec les meilleures intentions; et cependant, en dépit de cette multiplicité de belles qualités qui semblent être autant de garanties de succès, il verra tous ses efforts rester sans résultat, son temps et ses leçons perdus, s'il ne remplit pas une dernière condition, s'il ne sait pas amener ses élèves à suivre la direction qu'il leur imprime, à respecter les règlements établis, à entendre dans le silence et le recueillement l'enseignement qui leur est donné; en un mot, s'il ne sait pas maintenir la discipline.

La question de discipline, messieurs, est donc pour nous une question de première importance. L'établissement de l'ordre est une condition indispensable de succès pour un instituteur. Voilà le but vers lequel il doit tendre tout d'abord, et pour s'épargner à lui-même mille peines inutiles, et pour l'efficacité de l'instruction qu'il doit donner, et aussi, et surtout pour l'avancement moral des enfants.

Le défaut d'ordre (plusieurs d'entre vous, messieurs, en ont sans doute fait la triste expérience), le défaut d'ordre fait le supplice du maître; c'est la négation de tout progrès, le vice capital, le fléau d'une école. Quel spectacle que celui d'une classe livrée à l'indiscipline! Vainement le maître serait-il plein de zèle, de dévouement, de savoir; vainement sacrifierait-il ses veilles, épuiserait-il sa santé; on ne l'écoute point; il se voit forcé d'interrompre à chaque instant ses explications pour adresser des avis à celui-ci, des reproches à celui-là; pour infliger des punitions à un troisième. Heureux encore doit-il s'estimer, quand les déplorables habitudes d'insubordination ne se traduisent pas, chez les élèves réprimandés, en réponses inconvenantes, quelquefois grossières, scandaleuses. La classe se passe ainsi, au milieu du tumulte et de l'agitation, sans utilité pour les élèves, sans autre résultat pour l'instituteur que la fatigue, l'ennui, le découragement, et peut-être le dégoût. Le bon ordre, au contraire, si propre par le silence et le recueillement qu'il fait maître, à rendre la tâche du maître plus légère, à lui faire aimer sa modeste profession, n'est pas moins nécessaire pour soutenir l'attention des élèves, pour les mettre à même de recueillir ces fruits de l'enseignement qu'ils ne sauraient goûter dans l'enceinte d'une école en proie à l'esprit de désordre et d'insoumission.

Ces deux bienfaits, toutefois, si précieux qu'ils puissent être, ne sont pas les seuls qui découlent du maintien de l'ordre dans nos écoles. Ce serait en effet se tromper étrangement que de voir dans l'instruction, dans les progrès intellectuels des élèves, le premier, l'unique but que nous ayons à nous proposer. Nous devons viser plus haut, aspirer à un plus noble succès. En exigeant le maintien de l'ordre, nous devons avoir pour objet d'éveiller dans le cœur des enfants, l'amour de la bonne tenue, de la soumission, de la régularité, plus encore (j'insiste sur ce point) plus encore que songer aux moyens de donner facilement l'instruction proprement dite. Nous devons faire de la sage observation du règlement un moyen d'éducation, prouvant par là que la discipline n'est pas un auxiliaire moins puissant pour développer les facilités morales que pour féconder celles de l'esprit dans nos écoles.

L'ordre n'est pas une abstraction. Il se montre, il éclate aux yeux de l'intelligence. Tout être, créé à l'image de Dieu, voit et sent la beauté de l'ordre. Les enfants ont, sous ce rapport, la même organisation que les hommes; il ne s'agit que de cultiver, de développer en eux un sentiment qu'ils tiennent du créateur. Mais de ce que l'enfant reçoit dès sa naissance le sentiment de l'ordre, n'allons pas conclure que, pour maintenir la discipline dans son école, un maître, quelque soit d'ailleurs, n'a besoin que de vouloir; qu'il lui suffira de posséder une certaine dose de fermeté et d'énergie. Non, certes, il n'est pas donné à tout maître de réussir dans l'accomplissement de cette tâche, dû-t-il être doué du caracté-

rière le plus ferme et le plus énergique. Le bon maître, le bon maître seul peut obtenir cet heureux résultat. Ecoutez ce que dit à ce sujet un de nos écrivains les plus compétents en matière d'éducation populaire. "Ce dont nous devons être bien persuadés d'abord, dit M. Matter, c'est qu'il n'y a pas de discipline possible pour les mauvais maîtres. Enseignez mal, dites des choses qui passent l'intelligence de vos élèves; expliquez-vous d'une manière obscure et défectueuse, laissez apercevoir que vous parlez à tort et à travers, et vous provoquerez avec l' hilarité "un esprit d'insubordination qu'aucun châtiement ne saurait réprimer."

Désirons-nous, au contraire, messieurs, que la discipline s'établisse parmi nos élèves? Sachons à fond nous-mêmes ce que nous voulons enseigner. Que nos leçons, mises à la portée des jeunes intelligences auxquelles elles s'adressent, portent un cachet de lucidité, d'animation, d'intérêt. Tachons de les rendre attrayantes, en tempérant ce qu'elles peuvent avoir de difficile et de rebutant, au moyen d'explications à la fois simples, claires et agréables. Si nous parvenons à nous faire écouter avec plaisir, nous aurons fait un grand pas dans la voie de l'ordre; disons mieux, les figures disciplinaires, tristes satellites du désordre, nous seront inutiles avec des élèves dont nous aurons su captiver l'attention.

Malheureusement, nous ne saurions nous dissimuler qu'il est bien rare de posséder au plus haut degré l'art si difficile de plaire en instruisant, ignorons-nous d'ailleurs que le maître le plus zélé, le plus capable, aura constamment à combattre les défauts inhérents au jeune âge, la légèreté, la paresse, la turbulence. Pour triompher de tant d'ennemis, sans cesse renaissants, il est d'un homme prudent de bien se préparer, de n'entrer en lice qu'armé, pour ainsi dire, de toutes pièces.

Que l'instituteur ne compte donc pas sur ses seuls talents; mais qu'il appelle à lui toutes les ressources que peuvent lui procurer son intelligence et son caractère. Bien que les moyens à employer pour arriver au but désiré puissent varier suivant les usages reçus, suivant l'âge et le caractère des élèves, il existe pourtant certains principes applicables partout et dont l'expérience a démontré l'efficacité. Vouloons-nous obtenir l'ascendant sans lequel rien de bon n'est possible dans une école, essayons de convaincre nos élèves que nous sommes leurs amis, et, pour ne leur laisser aucun doute à cet égard, montrons-nous constamment soucieux de leur bien être, heureux quand il nous est donné de récompenser, affligés quand le devoir nous impose l'obligation de punir. En un mot, ainsi que le prouve si bien un excellent article dont vous avez pu lire tout récemment la reproduction dans le *Journal de l'Instruction Publique*, aimons nos élèves, et nous serons très avancés dans la science difficile de gouverner une école.

Outre cette condition principale, essentielle, il en est d'autres qui en sont tout simplement les corollaires et dont le concours est aussi d'une grande utilité pour l'instituteur. Je me hâte de vous les présenter aussi succinctement que possible, tels qu'indiquées par un écrivain dévoué au progrès intellectuel des classes populaires. Prévenons nos élèves contre les funestes effets de l'insoumission et de la paresse, en leur mettant sous les yeux l'exemple de tels et tels jeunes gens tombés dans le vice et la misère, après avoir commencé par être mauvais écoliers, après avoir été, dès leurs premières années, un sujet de scandale pour leurs condisciples. Inspirons-leur un désir ardent d'atteindre le but de leurs études, en leur montrant, d'un côté, l'ignorant voué au mépris, condamné, en quelque sorte, à vivre pauvre et misérable, dans les basses régions de la société; de l'autre, le jeune homme bien élevé, entouré de la considération publique, et pouvant aspirer aux plus hautes positions sociales.

Soyons impartiaux dans la distribution des récompenses et dans l'infliction des châtiements. Les enfants ont un regard d'aigle pour découvrir une injustice, et un seul acte de cette nature suffirait, sachons-le bien, pour détruire à jamais la confiance des élèves dans leur maître. Enfin, pour ôter aux enfants la plus grande partie des occasions de troubler l'ordre, pour faire disparaître presque tous les obstacles que le désordre suscite contre le maintien d'une bonne discipline, rappelons-nous ce vieux proverbe, axiôme pour les enfants aussi bien que pour les hommes :

"L'oisiveté est la mère de tous les vices."

Veillons donc à ce que chaque élève soit constamment et utilement occupé pendant les heures d'étude.

De ce que l'ordre est un bien, une condition vitale de succès, tandis que le désordre est un mal, un principe de ruine pour nos écoles, nous sommes conduits à reconnaître la nécessité d'y maintenir le premier et d'en exclure le second. De là aussi la nécessité évidente d'employer, si nous voulons parvenir à ce double but, les récompenses et les punitions. Sans me hasarder à donner ici ma faible opinion en faveur de tel système plutôt que de tel autre, je crois qu'il est bon d'user, mais avec tout le tact, toute la prudence possibles, de cette double ressource pour affirmer les principes de discipline dans le cœur des élèves. Soyons donc sobres de punitions et de récompenses; mais gardons-nous bien d'adopter ces théories ignorantes qui proscrirent, pour la direction des enfants, les punitions et les récompenses, quand Dieu les a jugées nécessaires pour diriger les hommes.

Je craindrais, messieurs, d'abuser de vos instans, en réclamant plus longtemps votre attention. Je me résume :

De la discipline fait le bon ordre dans une école. Cet ordre matériel, utile dans toutes les phases de l'existence de l'homme, présente ici des avantages tout particulièrement précieux.

Au point de vue intellectuel, il est la condition du succès des études, dont il garantit la suite et la régularité. Au point de vue moral, il est